

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 384.663

2. — TABACS ET ARTICLES DE FUMEURS.

Moule à cigarettes.

M. JUSTIN-JEAN-PIERRE BARDOU-JOB, M^{mes} JEANNE-EUGÉNIE-FRANÇOISE PAMS NÉE BARDOU-JOB et CAMILLE DUCUP DE SAINT-PAUL NÉE BARDOU-JOB résidant en France (Pyrénées-Orientales).

Demandé le 4 décembre 1907.

Délivré le 10 février 1908. — Publié le 17 avril 1908.

La présente invention a pour objet un moule à cigarettes pour la confection de cigarettes, à la main, au moyen de tubes en papier préparés à l'avance.

5 Ce qui caractérise particulièrement le nouveau moule, c'est qu'à l'inverse des dispositifs analogues connus, il est constitué par des pièces non séparées, bien qu'elles conservent la possibilité de recevoir les unes par rapport
10 aux autres les mouvements voulus.

La plupart des dispositifs connus comportent trois organes que l'on sépare pour la confection de la cigarette, pour les assembler pendant les diverses phases de cette confection. Il en résulte des hésitations, des tâtonnements pendant la confection et aussi la possibilité d'égarer l'une des pièces ou de la laisser tomber. En un mot, l'appareil n'a ni la compacité, ni la simplicité désirables pour un
15 moule de poche.
20 Le nouveau moule supprime tous ces inconvénients. Il est représenté en détails sur le dessin ci-joint.

L'appareil comporte les trois principaux
25 organes connus, savoir : un moule proprement dit; un manchon de fermeture et d'ébarbage; un piston bourreur.

Le moule proprement dit est formé de deux moitiés *aa* articulées à charnière, mais la broche de cette charnière est formée par une tige *c*

mobile longitudinalement dans les charnons *b*; et c'est cette tige qui, par l'une de ses extrémités, forme attache-support pour un manchon de fermeture et d'ébarbage *d*, tandis que son extrémité porte un petit guidage *e* pour la
35 tige *f* du bourreur *gfh*, ce guidage formant arrêt pour le bouton *h* lors du bourrage.

Les mouvements de sortie du bourreur *g*, ainsi que les mouvements d'ouverture du moule proprement dit *aa*, sont limités par une petite
40 traverse *i* qui, en son milieu, forme guidage pour la tige *f* et butée pour le piston *g*, tandis que ses extrémités passent à travers des entailles *m* des demi-moules *a*. Ces extrémités se trouvent ainsi retenues dans le moule tout en
45 limitant le mouvement d'écartement des deux moitiés de celui-ci.

Les diverses figures montrent dans l'ordre numérique les positions des organes dans les phases successives de la confection d'une cigare
50 rette.

La figure 1 montre le moule ouvert pour l'introduction du tabac, le bourreur étant retiré à fond au moyen du bouton *h*, et son piston *g* venant buter contre la pièce *i*.
55

La figure 2 est une vue correspondante montrant le moule bourré de tabac et fermé à la main.

La figure 3, qui est une projection sur un plan à 90° du plan des figures 1 et 2, montre
60

le moule fermé au moyen de la bague *d* qui a été glissée sur les deux moitiés rapprochées dudit moule, et arrêtée par sa collerette *j* contre la saillie formée par les charnières *b*.

5 Un tube en papier *k* est montré engagé sur le moule, cet engagement étant limité par le bord antérieur de la bague *d*. L'appareil est prêt alors pour le remplissage du tube.

10 En appuyant deux doigts sur la face antérieure des saillies de la pièce *i* et poussant la tête *h* au moyen du pouce, on amène d'abord cette tête contre la butée *e*, comme le montre la figure 4. A ce moment, tout le tabac se trouve compris dans la longueur recouverte
15 par le tube *k*.

Si l'on continue de pousser la tête *h*, on entraîne le manchon *d* dans le mouvement du piston *g*; ce dernier appuie sur le tabac, tandis que la collerette *j* pousse le tube, en sorte
20 que la cigarette est alors éjectée par la poussée simultanée du piston et de la bague, comme le montre la figure 5.

Les demi-moules *a* pourront être pourvus chacun d'une patte disposée au droit de la
25 charnière, c'est-à-dire en dehors de la partie sur laquelle coulisse la bague *d*, ces pattes facilitant la saisie du moule et son ouverture.

RÉSUMÉ.

Un moule pour la confection de cigarettes au moyen de tubes préparés à l'avance, caractérisé par un moule proprement dit en deux 30 pièces articulées entre elles par une charnière ne s'étendant que sur une faible partie de leur longueur et dont la broche, mobile longitudinalement dans les charnons, est constituée par une tige servant à l'une de ses extrémités 35 d'attache-support pour une bague de fermeture et d'ébarbage et formant par l'autre extrémité guidage pour la tige du piston de bourrage et butée pour la tête de ce piston; une petite traverse logée dans des entailles des 40 demi-moules formant butée pour limiter d'une part la sortie du piston et d'autre part l'écartement des deux demi-moules; l'ensemble de ces organes constituant d'ailleurs un appareil dont les éléments, bien que mobiles les uns 45 par rapport aux autres dans l'étendue strictement nécessaire, ne peuvent se séparer.

BARDOU-JOB, M^{mes} PAMS
NÉE BARDOU-JOB ET DUCUP
DE SAINT-PAUL NÉE BARDOU-JOB.

Par procuration :
Émile BERT.

Fig. 1.

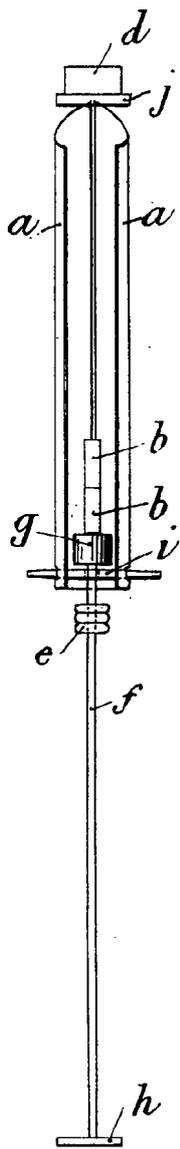


Fig. 2.

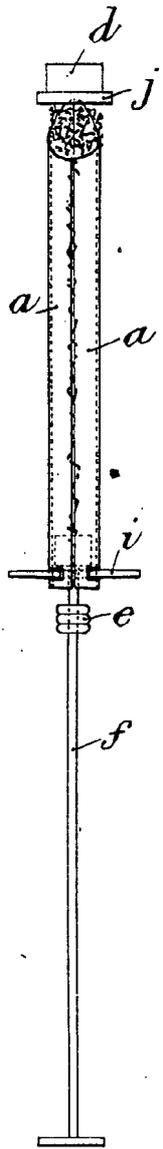


Fig. 3. Fig. 4.

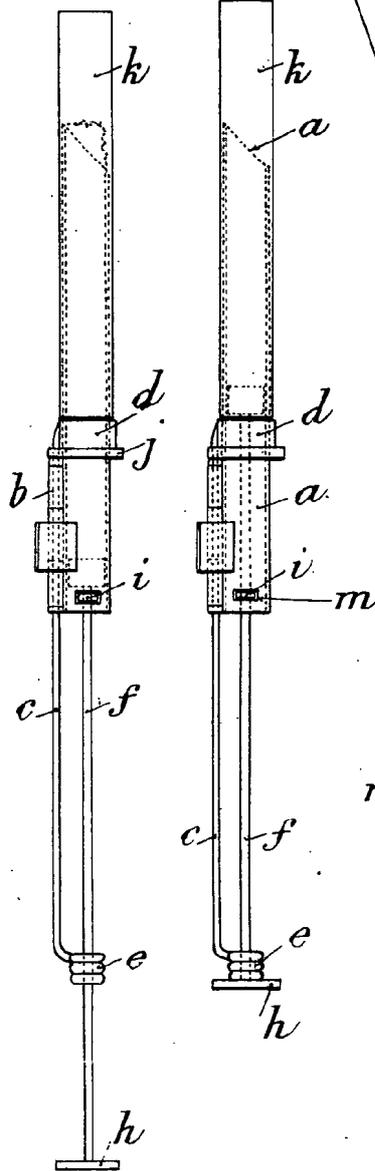


Fig. 5.

